

Bezannes, le 19 mai 2017, 11h

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2017

Avis de réunion

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le vendredi 23 juin 2017 à 10 heures au siège social de FREY, 1 rue René Cassin à Bezannes (51430).

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 60 du 19 mai 2017.

Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée. Il peut être consulté sur le site Internet www.frey.fr (rubrique Finance).

A propos de la foncière FREY

Créé en 1983, FREY est une foncière de développement spécialisée dans les centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Son modèle de croissance vertueux repose sur la complémentarité de ses deux grandes activités : Investisseur/Gestionnaire et Aménageur/Développeur.

FREY propose des lieux conviviaux, mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores, sous concept Shopping Promenade® ou Greencenter®.

Par son expertise unique, FREY est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (extension, rénovation, réaménagement) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités.

La foncière FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.



Emmanuel La Fonta - Directeur Administratif et Financier – Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière - KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15